



CHARTRE D'ENTREPRISE

We do the job !

1. Mission et valeurs :

OGE service Temporaire s'engage à fournir des services de qualité supérieure en matière de location de services et de placement privé en Suisse. Nous nous efforçons d'établir des relations solides et durables avec nos clients, en mettant l'accent sur la confidentialité, la fiabilité et la satisfaction.

2. Confidentialité :

Nous accordons une importance primordiale à la confidentialité des informations de nos clients. Toutes les données personnelles et financières sont traitées de manière strictement confidentielle et conformément aux lois et règlements en vigueur en Suisse.

3. Sélection et placement des professionnels :

Nous nous engageons à sélectionner des professionnel·le·s qualifié·e·s, expérimenté·e·s et fiables pour nos clients. Nous effectuons des vérifications approfondies des antécédents, des références et des compétences de nos professionnel·le·s avant de les placer auprès de nos clients.

4. Personnalisation et flexibilité :

Nous nous efforçons de comprendre les besoins spécifiques de chaque client et de leur fournir des solutions personnalisées. Nous sommes également flexibles dans nos services, afin de pouvoir répondre aux demandes changeantes de nos clients.

5. Service à la clientèle :

Nous nous engageons à fournir un service client de première classe. Nous sommes disponibles pour répondre aux questions et aux préoccupations de nos clients, et nous nous efforçons de résoudre les problèmes de manière rapide et efficace.

6. Transparence et intégralité :

Nous attachons une grande importance à la transparence et l'intégrité dans toutes nos opérations. Nous nous engageons à respecter les lois et réglementations en vigueur en Suisse et à travailler de manière éthique et responsable.

7. Responsabilité sociale :

Nous nous efforçons d'avoir impact positif sur la société et l'environnement. Nous soutenons des initiatives caritatives et nous encourageons nos clients et nos employés à s'impliquer dans des actions sociales et environnementales.

8. Amélioration continue :

Nous nous engageons à évaluer régulièrement nos procédures et nos performances, afin d'identifier des opportunités d'amélioration. Nous restons ouverts aux commentaires de clients et de nos employé·e·s, et nous cherchons constamment à nous améliorer.

9. Conformité réglementaire :

Nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations applicables en Suisse en matière de location de service et de placement privé. Nous mettons en place des systèmes de contrôle internes pour garantir notre conformité à toutes les exigences légales.

10. Développement du personnel :

Nous valorisons le développement professionnel et personnel de nos employé·e·s. Nous offrons des formations continues et des opportunités de croissance afin de garantir que notre équipe reste compétente et motivée.

En signant cette chartre, notre entreprise s'engage à respecter des principes et à fournir des services de qualité supérieure à nos clients et nos employé·e·s. Nous sommes déterminés à atteindre l'excellence dans toutes nos activités et à maintenir la confiance de nos clients et de nos employé·e·s.